

## Politique en Environnement, Santé et Sécurité au travail

Canadian Royalties Inc. est une compagnie de mines des métaux engagée envers la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement. Canadian Royalties Inc. agit de manière à minimiser les dangers, risques et impacts et cherche à améliorer continuellement sa performance. Canadian Royalties Inc. s'engage et s'implique pour s'assurer que tous ses employés et sous-traitants respectent les objectifs de performance environnementale, de santé et de sécurité.

Canadian Royalties inc. s'engage à :

- Évaluer les dangers, risques et impacts sur les milieux naturel, humain et social dans un but de prévention et de protection.
- Mettre en place des programmes de prévention et d'intervention de façon à minimiser l'importance des impacts et des événements indésirables.
- Se conformer aux lois et règlements en vigueur partout où la compagnie s'engagera dans des activités minières ou des activités liées à la mine.
- Utiliser l'énergie, l'eau et les biens consommables de façon responsable.
- Informer ses employés, sous-traitants et fournisseurs des politiques et programmes en place par la compagnie ainsi que de leurs rôles dans la réussite de la mise en œuvre.
- Effectuer des suivis et vérifications périodiques pour identifier les opportunités d'amélioration et appliquer des mesures correctrices et améliorer la performance en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail.
- Identifier les intervenants porteurs d'enjeux pour la compagnie et dialoguer avec les autorités gouvernementales incluant le public afin d'améliorer les pratiques et performances de Canadian Royalties Inc.
- Lors de la cessation de nos activités minières et les activités liées à la mine sur un territoire, remettre dans un état compatible avec le milieu environnement.
- S'assurer que les ressources humaines, matérielles et financières soient suffisantes et disponibles pour mettre en œuvre cette politique.



---

James Xiang  
Chef de la Direction  
Canadian Royalties Inc.  
08 mai 2020